

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Le COGESAF : fier porteur de la *Charte du bassin versant de la rivière Saint-Germain*

Drummondville, le 9 décembre 2016 – Le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) est fier d'être le porteur de la *Charte du bassin versant de la rivière Saint-Germain*, la première sur le territoire du bassin versant de la rivière Saint-François, et de participer à cet événement historique d'engagement des acteurs de l'eau du territoire.

Depuis 2006, le COGESAF reconnaît à travers son Plan directeur de l'eau (PDE) l'état préoccupant de la rivière Saint-Germain comme étant une priorité pour les actions à mettre en œuvre sur le territoire. En effet, depuis près de 15 ans, le COGESAF travaille à faire connaître la problématique et à rallier les partenaires dans l'action. Depuis quelques années, plusieurs projets en milieu agricole et urbain ont permis de jeter les bases d'une collaboration solide, impliquant les différentes parties dans la mise en œuvre d'actions visant l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière et de ses affluents.

Le temps est maintenant venu de confirmer, par la signature de la *Charte du bassin versant de la rivière Saint-Germain*, l'engagement de chacun à contribuer aux efforts de revitalisation de la rivière Saint-Germain, par la réalisation d'actions ciblées sur le terrain.

Le président du COGESAF, Jean-Paul Raïche, souligne l'importance de cet engagement par les partenaires : *«Il s'agit certainement d'un moment historique et l'engagement des acteurs du milieu est la clé de l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-Germain. Sans mobilisation, il est difficile de mettre en œuvre des actions concrètes qui auront un effet positif sur le territoire. Nous espérons également que le milieu pourra recevoir rapidement l'appui financier nécessaire à la mise en place d'une réelle coordination et d'actions, notamment par le maintien du financement du volet II du Programme Prime-Vert du MAPAQ, ce qui permettrait d'améliorer la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-Germain, déjà trop grandement dégradée.»*

Rappelons que le COGESAF est un conseil de gouvernance participative regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François et du fleuve Connecticut, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire. Selon la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, il a pour «mission d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre» (Article 14.2.a).

- 30 -

Pour information :

Stéphanie Martel
Directrice générale
(819) 864-1033 poste 21
cogesaf@cogesaf.qc.ca
www.cogesaf.qc.ca